

cette question. Depuis que j'ai reçu sa note, j'ai cherché à me procurer des données supplémentaires aux renseignements d'ordre général que je possédais, et j'ai appris que les fonctionnaires chargés de s'occuper du logement en temps de guerre ont leur bureau à Toronto, et il ne m'a pas encore été possible d'obtenir d'eux la documentation voulue. En ce qui concerne la question du logement pour les fonctionnaires, habitant Ottawa, je puis dire que le cabinet y apporte une attention constante. Malheureusement, les régisseurs du matériel de guerre et des matériaux de construction trouvent très difficile, sinon impossible, de détourner à cette fin certaines denrées requises pour les fabrications de guerre. C'est ce qui a mis obstacle à l'exécution de certains travaux de construction qui, autrement, auraient eu lieu.

Les services de l'Etat étant étroitement reliés entre eux, une politique de décentralisation aurait pour effet de réduire sensiblement leur efficacité. Cet aspect de la question n'en demeure pas moins à l'étude. Je ne crois pas devoir en dire davantage pour l'instant.

L'hon. M. HANSON (chef de l'opposition): Puis-je demander au premier ministre si la politique adoptée par le conseil du trésor ne constitue pas l'un des éléments en cause? Un journal d'Ottawa a laissé entendre que le conseil du trésor a protesté contre la dépense,—s'il m'est permis de dire un mot sur une question que je n'aurais pas soulevée moi-même.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne crois pas que cela soit exact. J'ai l'impression que le conseil du trésor voit même d'un bon œil toutes les dépenses qui s'imposent.

L'hon. M. CRERAR: D'un trop bon œil.

Le très hon. MACKENZIE KING: Il se peut que je sois trop indulgent à l'égard du ministre, mais je crois qu'en l'espèce, il s'est montré disposé à aller de l'avant quand aucun empêchement n'est survenu d'autres milieux.

L'hon. M. BRUCE: Les bureaux de la commission d'assurance-chômage se trouveraient tout aussi bien dans une autre ville qu'à Ottawa.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je signale de nouveau que c'est là un problème d'ordre administratif.

ROUTE TRANSCANADIENNE

QUESTION AU SUJET DE SON ACHÈVEMENT
POUR DES FINS MILITAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. E. JOHNSTON (Bow-River): Je prie le cabinet de nous faire connaître les mesures prises pour achever la route trans-

canadienne au cas où elle deviendrait indispensable comme route militaire, et de nous dire quand elle sera achevée?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): De la question posée par l'honorable député, je n'ai saisi que la partie relative à l'utilisation éventuelle d'une route militaire.

M. JOHNSTON (Bow-River): J'ai demandé quand la route transcanadienne serait achevée.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne saurais dire, et je ne crois pas que personne autre soit en mesure de le dire.

INDUSTRIES DE GUERRE

HEURES DE TRAVAIL DANS LES USINES
D'APPROVISIONNEMENTS DE GUERRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Je suis maintenant en mesure de répondre à la question que posait, le 23 février, l'honorable député de Bow-River (M. Johnston), comme en fait foi le hansard.

On ne saurait dire combien d'usines d'approvisionnement de guerre travaillent à temps continu et combien sont en service mi-actif seulement. Nombre d'usines d'approvisionnement de guerre n'affectent qu'une partie de leur personnel à ce travail. Le reste des employés travaillent à la production civile.

Après enquête, je constate que les fabriques canadiennes d'avions ont assez de commandes en mains pour assurer leur exploitation à plein rendement au moins jusqu'à 1943. Il s'y produira du chômage encore pour quelque temps, et cela pour certaines raisons telles que les suivantes:

1. Les commandes pour certaines catégories d'avions se font moins nombreuses, de sorte que des ouvriers spécialisés sont mis en chômage jusqu'à ce qu'on ait l'occasion de les remettre au travail pour la fabrication de nouveaux types d'aéronefs.

2. L'installation de l'outillage requis pour les nouveaux modèles d'avions exige beaucoup moins d'ouvriers qu'il n'en faut pour la production.

3. Dans certains cas, le manque de matière première ainsi que les délais à obtenir certaines fournitures ont entraîné des congédiements temporaires.

M. JOHNSTON (Bow-River): Je n'ai pas bien saisi les premières paroles du ministre. Dit-il qu'il est impossible de savoir combien d'usines sont en service continu?

Une VOIX: A l'ordre.